

Rapport moral – année 2021

L'année a démarré dans le contexte COVID si particulier : fermeture des lieux jusqu'en mai, compensée financièrement par la prise en charge des coûts de salaires et d'autres frais.

Après le départ d'Audrey fin 2020, Paul a informé l'équipe qu'il quitterait le café en octobre. Le besoin de comprendre le devenir du Remue, et de le partager avec tou.te.s les adhérent.e.s, a amené le conseil d'administration à solliciter France Active Loire pour bénéficier du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).

Un texte d'appel à été diffusé que nous annexons au rapport d'activité, indiquant la situation du Remue-Méninges à l'heure où il a fait appel au Dispositif Local d'Accompagnement. Celles et ceux qui animent alors le lieu font l'état de difficultés handicapantes de fonctionnement et appellent les adhérent.es et bénévoles à se mobiliser pour écrire un « nouveau chapitre » de l'histoire du lieu. Des assemblées régulières auront lieu tout au long du printemps et du début de l'été pour impulser de nouvelles dynamiques. Un groupe « jardin » sera notamment créé à cette occasion. Une ouverture partielle permet à l'équipe de mettre en place cette transition.

Le DLA débutera mi-juin avec l'association « La méandre ». Une première journée de mobilisation sera organisée à la rentrée de septembre. Dès octobre, une assemblée permettra de renforcer l'équipe autour de 4 commissions - Programmation, Bar, Communication, Accueil - et l'embauche de Greg qui assure des missions de communication et d'animation avec un contrat de 22h.

Tout comme les autres milieux culturels, le café lecture reprend vie peu à peu sur la base d'une ouverture du mardi au vendredi, de 15h à 20h.

La dynamique bénévole, ce pilier du RM, irrigue à nouveau le lieu.

Plus que jamais intergénérationnel, caractérisé par une belle mixité sociale, le café lecture ne cesse de s'épanouir. Il ouvre le soir ou le week-end son local si chaleureux aux activités et rencontres : spectacles, conférences gesticulées ou non, lectures poétiques, rencontre auteur.e.s, expos, danses, chorales, jeux ...

Karen saisit une opportunité professionnelle en décembre. Le conseil d'administration se mobilise pour lancer une embauche de chargée de développement culturel. Il rencontre de nombreuses candidatures, et recrute Lila qui nous rejoint le 17 janvier 2022.

Chaque mois de novembre et décembre, l'assemblée continue de réunir nombre d'adhérent.e.s, qui prennent une décision forte. Il est décidé que ces assemblées mensuelles deviendront permanentes, et deviendront l'organe décisionnaire remplaçant le Conseil d'administration.

Depuis lors, les assemblées mensuelles ont poursuivi une réflexion collective sur le fonctionnement du lieu, concourant à la réécriture des statuts des associations Artatouille (culture) et Agrimaces (gestion des lieux, activité bar). Elle a également assuré toujours davantage l'organisation du lieu au quotidien, en coordination avec les commissions.

C'est ce cheminement que le conseil d'administration a proposé d'adopter à l'occasion de la présente assemblée générale clôturant les comptes 2021, ainsi qu'à l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire d'Artatouille qui a suivi.